

## Rapport d'activités 2011 - Association Inf'OGM

2. Publications Inf'OGM.....	2
2.1. Le Journal, les alertes et les brèves internet.....	2
2.3. Les brochures.....	3
2.4. Les thèmes ciblés apportés aux acteurs politiques.....	4
2.5. Les reprises d'informations.....	4
2.5. Diffusion.....	4
2.6. Sites Internet.....	5
3. Politique de communication, promotion.....	6
3.1 Outils et actions.....	6
3.2 Relations médias.....	6
4. Interventions / Formations.....	6
4.1. Conférences.....	6
4.2. Formations.....	7
5. Veille juridique.....	7
6. Veille Afrique.....	7
7. Veille Asie.....	7
8. Mutualisation – Veille Citoyenne d'informations.....	7
8.1 Mutualisation des veilles juridiques du vivant.....	7
8.2 Mutualisation et veilles citoyennes d'information.....	8
8.3 PEUV.....	8
9. Les campagnes Inf'OGM.....	8
9.1 Campagne sur la transparence de l'information.....	8
9.2 Campagne sur le site interministériel.....	10
8. Partenariats.....	10

## 2. Publications Inf'OGM

### 2.1. Le Journal, les alertes et les brèves internet

L'année 2011 fut une année de continuation avec la publication des brèves internet, des alertes et le Journal Inf'OGM.

#### Le Journal Inf'OGM

Au 31 décembre 2011, le journal bimestriel Inf'OGM était adressé à 353 abonnés, contre 255 fin 2010.

Cette publication n'a pas évolué dans sa forme et ses rubriques en 2011. La nouvelle version, adoptée en 2010, est satisfaisante. Nous avons donc publié 6 numéros (du 108 au 113).

L'année 2011 a également été celle de collaboration avec le Réseau Semences Paysannes. En effet, la volonté de mutualisation entre les thématiques OGM et semences se sont traduits par plusieurs articles publiés dans Inf'OGM et rédigé par le RSP :

- Journal 108 – Brevet et COV : quelles interactions et conséquences?
- Journal 110 – Contestation d'un brevet sur le brocoli : un frein dans la course à la privation du vivant ?
- Journal 112 – Semences : les droits des obtenteurs contre les droits des agriculteurs.

Au delà de la collaboration avec le RSP, on soulignera d'autres articles rédigés par des rédacteurs autres que l'équipe de salariés (membres d'Inf'OGM ou personnes extérieures à l'association) :

- Journal 108 – Etats des lieux des OGM en Roumanie, co-rédigé avec Ramona Dominicui, de Inf'OGM
- Journal 109 – La recherche dans l'UE : l'histoire d'un appel d'offre fléché, par Frédéric Jacquemart
- Journal 113 – Un tournant théorique pour les OGM, par Frédéric Jacquemart
- Journal 113 - Fiche technique sur OGM et abeille, co-rédigé avec Anne Furet de l'UNAF.

Enfin, plusieurs thématiques ont été traitées comme demandé lors des séminaires 2010 ou 2011. Ainsi, des articles s'intéressant aux nouvelles techniques de biotechnologie (mutagenèse guidée, cisgénèse, nucléase à doigt de zinc...), aux stratégies des entreprises, aux micro-organismes ainsi qu'à ce que le GIET et Inf'OGM appelle le « tronc » ont été publiés.

Le journal est entièrement réalisé avec des logiciels en OpenSource : Scribus pour la mise en page, OpenOffice pour la rédaction des articles et Gimp pour le traitement des images. Le premier numéro (#108) a essuyé les plâtres de cette nouvelle politique, plus cohérente au regard de nos objectifs politiques. Il a fallu apprendre à gérer ces logiciels et notamment l'interface avec notre imprimeur, Presse Pluriel. Désormais, les routines sont en place et à la pratique, ces logiciels nous offrent des possibilités techniques aussi précises et diverses que le logiciel « propriétaire ».

#### Les Alertes, une information gratuite et d'importance

Les alertes d'Inf'OGM étaient adressées, au 31 décembre 2011, à 2918 abonnés, contre 2575 fin 2010.

Ces abonnés (gratuitement) ont reçu 36 alertes dont la liste est donnée ci-dessous.

<b>Janvier</b>	- ETATS-UNIS – Un député propose une accélération des procédures d'autorisation des OGM. - Fin du brevet sur le soja RoundUp Ready : quelle liberté pour les agriculteurs - De très lourdes peines pour Pierre Azelvandre - L'AFBV reconnu coupable de diffamation à l'encontre de G.E. Séralini - Première mondiale en Malaisie : des moustiques OGM secrètement lâchés sur le continent	<b>Juillet</b>	- UE – Parlement et Commission européenne avancent chacun de leur côté - ETATS-UNIS – Contamination par du riz GM : condamnée pour la septième fois, Bayer négocie. - FRANCE – Déclaration des cultures d'OGM : que dit le décret ?
<b>Février</b>	- Interdictions nationales des cultures d'OGM : le Parlement européen va-t-il bloquer la Commission ? - UE – Le débat sur la tolérance zéro prolongé - UE – La politique de tolérance zéro adopté	<b>Août</b>	- FRANCE – Projet de décret sur le sans OGM : un long cheminement pour un résultat décevant.
<b>Mars</b>	- Le journal Inf'OGM de mars/avril est paru - La Commission européenne attaque l'interdiction polonaise des aliments transgéniques pour animaux - La fin de la clause de sauvegarde française sur le MON810 ?	<b>Sept.</b>	- La chrysomèle résiste au maïs censé la tuer - UE – Le miel contaminé par des OGM ne peut être mis sur le marché sans autorisation spécifique. - OGM – La France n'abandonnera pas son moratoire sur le maïs MON810. - ESPAGNE / PORTUGAL : un peu plus de maïs OGM cultivé en 2011 - En Allemagne, Roumanie et Suède, disparition quasi totale des OGM cultivés.
<b>Avril</b>	- Une première scientifique : des résidus de pesticides issus d'aliments transgéniques dans le sang des femmes	<b>Oct.</b>	- VdP : Nouvelles techniques de manipulation du vivant, pour qui ? Pour quoi ?

	- Autorisations de maïs transgéniques : le Gers débouté de sa demande.		- Découverte : certains ARN de végétaux influent sur le métabolisme des mammifères.
<b>Mai</b>	- Prison avec sursis et amendes confirmées pour les 57 faucheurs de Poinville - A voir : le DVD de Notre poison quotidien - Nouvelle parution : Inf'OGM le Journal 111 - Réévaluation des OGM : remise de la pétition Inf'OGM au gouvernement	<b>Nov.</b>	- OGM : Le gouvernement français consulte sur l'information et la participation du public - OGM : Le Conseil d'Etat décide l'annulation du moratoire sur le maïs MON810, mais le gouvernement souhaite son maintien - UE – Surveillance en 2009 et 2010 du maïs MON810 : les faiblesses scientifiques de Monsanto soulignées par les experts - Absence d'impacts des OGM sur la santé : une étude « biaisée [et] orientée »
<b>Juin</b>	- Le Pérou décrète un moratoire de dix ans sur les OGM - ETATS-UNIS – Un député propose une accélération des procédures d'autorisation des OGM. - HONGRIE – Les OGM bannis par la constitution - Du riz OGM illégal retrouvé en Chine : l'UE renforce ses mesures d'urgence	<b>Déc.</b>	

### Les brèves, une information gratuite pour un suivi précis

cf. la rubrique « Site internet »

### 2.3. Les brochures

En 2011, une seule brochure Inf'OGM fut publiée car l'équipe de salarié-e-s a été réduite, d'un part, du fait du départ d'Erika et remplacement plusieurs mois après, par une personne Emmanuelle, qui n'est pas resté. Et d'autre part, du fait du mi-temps de Christophe.

#### Les nouvelles techniques de manipulation du vivant, pour quoi ? Pour qui ?

Cette brochure de 84 pages a été coordonnée par Inf'OGM et publiée par PEUV dans sa collection « Emergence ». Elle est le fruit de la formation sur les nouvelles techniques de biotechnologie organisée par Inf'OGM en 2010 et d'une co-rédaction de Eric Meunier, Bob Brac de la Perrière, François Meienberg, Guy Kastler, Bernard Eddé, Frédéric Jacquemart et Sylvie Pouteau. Il s'agit de la première brochure d'informations et de contextualisation sur le sujet des nouvelles techniques de biotechnologie que sont par exemple la mutagenèse guidée par oligonucléotides, les nucléases à doigt de zinc, la cisgenèse... La présentation de la brochure en 4ème de couverture est :

« Les OGM qui sont aujourd'hui commercialisés sont issus de techniques d'ores et déjà anciennes . la transgenèse n'est plus la seule technique utilisée par les entreprises pour générer des Plantes Génétiquement Modifiées (PGM). Les techniciens ont aujourd'hui à leur disposition plusieurs autres méthodes aux noms évocateurs comme la technologie de nucléase à doigt de zinc ou la cisgenèse... Comment ces plantes issues de ces nouvelles techniques se situent-elles par rapport aux directives et règlements européens ? C'est la question qui se pose actuellement, et la Commission Européenne a constitué fin 2008 un comité d'experts (deux par Etat-membre) pour l'aider à y répondre. En juin 2011, la réflexion des experts n'a pas encore abouti et aucun calendrier n'est connu à ce jour. Ces nouvelles techniques sont une étape supplémentaire vers la privatisation du vivant agricole. Mais surtout, elles masquent le fond d'un problème qui n'est autre que celui de la modernité, celui d'un monde-bolide sans pilote, d'une culture dominante destructrice de ses propres conditions de vie. Le présent ouvrage, fruit d'un travail collectif mené par Inf'OGM, en lien avec BEDE, le GIET, le RSP et PEUV, propose des descriptions de ces techniques, un rappel de l'évolution des droits industriels sur les plantes qui explique pour qui sont faites ces manipulations et une réflexion plus générale sur le pourquoi des OGM et de l'artificialisation du vivant. Cette contribution au débat rappelle le rôle central que les veilles citoyennes d'informations et les acteurs syndicaux, associatifs et scientifiques ont à jouer ».

Le sommaire de cette brochure est :

Introduction

1 - Principes et applications des nouvelles techniques de manipulation du vivant

La transgenèse : la technique de référence

Modifications dans les techniques de manipulation du génome

Techniques agricoles et de sélection particulières utilisant partiellement la transgenèse

Présentation synthétique de chaque technique

Considérations générales sur les nouvelles techniques de manipulation génétique des plantes

2 - Evolution des droits de propriété sur les plantes manipulées

Un nouveau cadre européen pour les brevets sur les plantes

Brevets et COV : le fichage génétique renforce la propriété industrielle des semences

Considérations générales sur l'appropriation du vivant

### 3 - Questionnements épistémologiques et éthiques

La biologie de synthèse dans ses principes

Une réflexion sur les organismes génétiquement manipulés pour une métamorphose sociétale

Quelles questions se posent au niveau épistémologique ?

Considérations générales sur les questionnements épistémologiques et éthiques

Conclusion - Les nouvelles techniques produisent-elles des OGM ou non ?

Glossaire

Enfin, en 2012, est prévue la publication d'une brochure sur l'évaluation du maïs MON810 et d'une brochure sur l'étiquetage des OGM, l'objectif étant de clarifier la réglementation à ce sujet et d'envisager les questions scientifiques et économiques que posent un tel étiquetage.

## 2.4. Les thèmes ciblés apportés aux acteurs politiques

En 2011, Inf'OGM a continué un travail initié en 2009 à destination des acteurs politiques, à savoir d'apporter les informations et analyses d'actualités directement aux décideurs que sont les députés français, européens, le gouvernement.... De nombreuses réunions, discussions, conférences ont constituées ce travail de relation constante. Au niveau français tout spécialement, Inf'OGM s'est attaché à apporter aux ministères impliqués dans le dossier les informations importantes d'analyses des dossiers : transparence de l'information dans le dossier OGM, évaluation des risques liés aux PGM, rôle et place d'une Veille Citoyenne d'Information dans les choix de société... Ce travail est dorénavant intégré au travail de l'association. A titre d'exemple, Inf'OGM est invité à participer aux réunions d'échanges avec les membres du Ministère de l'Environnement en préparation des réunions du Conseil des ministres de l'Environnement. Inf'OGM a également participé aux consultations organisées par le député Pancher en charge du rapport sur la transparence de l'information environnementale (cf le point sur la campagne Inf'OGM 2011 sur la transparence de l'information).

## 2.5. Les reprises d'informations

En 2011, Inf'OGM a publié trois articles dans des revues extérieures :

- « Transparence : la bataille de l'information », *Altermondes Hors-série N°11*, premier semestre 2011, p.38
- « Une information citoyenne au service des choix technologiques » *StopOGM infos*, N°43, mars-avril 2012

Ces articles ne sont pas le fruit d'un souci particulier d'Inf'OGM à être publié dans d'autres médias. Il s'agit de réponses occasionnelles à des demandes qui nous parviennent sans les avoir cherché.

Par ailleurs, les articles Inf'OGM semblent avoir été moins repris en 2011 qu'en 2010. « Semble » car le suivi des reprises n'est pas systématique et que l'impression et les retours sont contraires, à savoir qu'Inf'OGM est plus visible dans la presse car plus repris ou cité. Pour 2011, les chiffres de reprise d'articles, reprise de Vient de paraître et interview réalisées sont :

	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Total 2011	Total 2010
Reprise d'article	0	0	3	18	27	45	8	0	22	0	1	0	124	232
Reprise de VdP	15	18	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	40	37
Interviews réalisées	4	0	2	0	1	6	0	2	3	3	3	3	27	26

## 2.5. Diffusion

Inf'OGM a bien évidemment maintenu sa présence dans plusieurs salons, conférences et autres manifestations. La volonté de l'association est d'être présente de manière plus importante pour les années à venir.

<b>Janvier</b> - Forum des associations repenser le développement - Comité de Soutien des Faucheurs Volontaires 31 - Intervention au Mans sur la mutagenèse, collectif stop ogm 72	<u>Diffusion :</u> - 100 Journal n°108 - 50 Journal n°107 + 10 plaquettes - 25 Journal n°107
<b>Février</b> - Débat cultivons la terre à paris - Le thor fête sans OGM	<u>Diffusion :</u> - 20 Journal n°108, 10 plaquettes - 30 Journal, 20 plaquettes
<b>Mars</b> - Salon Primevère à Lyon - Festival effèt de CER à l'île st denis - Conférence de Magda Zanoni à l'Assemblée Nationale	<u>Diffusion :</u> - 100 Journal, 30 plaquettes, 50 plaquette d'abonnement - 50 Journal, 50 plaquettes abonnements - 27 Journal et 21 plaquettes d'abonnement

- AG de la FNAB	- 10 Journal n°109 et 10 plaquettes d'abonnement
<b>Avril</b> - Foire écolo avignon AVENIR - Collectif Picardie : - Fête du Développement Durable, Biocoop Issy les Moulineux	<u>Diffusion :</u> - 30 Journal n°109 + 30 plaquettes abo et 10 plaquettes Inf'OGM - 20 Journal n°109, 20 plaquettes abo et 10 plaquettes Inf'OGM - 50 Journal, 10 plaquettes d'abonnement, 10 plaquettes Inf'OGM
<b>Mai</b> - Fête des AMAPS - Stand AG des faucheurs - Salon Naturally <i>via</i> OGM Dangers	<u>Diffusion :</u>  - 50 Journal n°109
<b>Juin</b> - Stand foire Biocybèle	<u>Diffusion :</u>
<b>Octobre</b> - Interventions avec Rés'OGM info.	<u>Diffusion :</u> - 40 Journal Inf'OGM
<b>Novembre</b> - Intervention à Supagro, Montpellier	<u>Diffusion :</u> - 17 Journal n°111 et 112, 7 VdP Nouvelles techniques
<b>DIFFUSION SUR EVENEMENTS - TOTAL 2011</b>	<u>Diffusion :</u> 579 Journal Inf'OGM et 291 plaquettes

## 2.6. Sites Internet

L'abandon d'Inf'OGM ACTU, en tant que publication régulière accessible sur abonnement, a donné naissance aux « brèves internet » qui viennent alimenter la base de données du site internet. Cependant, en 2011, l'équipe de rédacteurs n'ont pas réussi à maintenir une mise à jour très régulière du site via la rédaction de brèves internet. Malgré cela, le site [www.infogm.org](http://www.infogm.org) reste un site complet où l'ensemble des informations relatives au dossier « OGM » sont a minima présentées de façon factuelle, brève et référencée.

Le moteur de recherche sur les autorisations en cours au niveau européen, mis à jour régulièrement, est un élément important de notre site. Ce module est unique en son genre. Nous nous sommes posé, dès 2010, la question de rendre ce service payant, question toujours non tranchée car d'un côté, il est important d'augmenter l'autofinancement d'Inf'OGM mais d'un autre, l'information accessible aux plus grands nombres reste notre raison d'exister en tant qu'association..

Enfin, en 2011, nous avons commencé à rédiger des « têtes de chapitres » pour donner une vision d'ensemble aux internautes sur un sujet précis (cf. la page consacrée au Codex Alimentarius : <http://www.infogm.org/spip.php?rubrique519>)

### Statistiques des trois sites internet pour l'année 2011 (avec comparaison par rapport à 2010)

	www.infogm.org		www.lesogm.org		Site élus	
	Visites cumulées	Visites cumulées 2010	Visites cumulés	Visites cumulées 2010	Visites cumulés	Visites cumulées 2010
<b>Janvier</b>	16 359 (+)	16 313	639 (+)	506	385	926
<b>Février</b>	13 766 (+)	13 522	715 (+)	520	376	545
<b>Mars</b>	13 867 (-)	18 908	723 (+)	715	328	499
<b>Avril</b>	11 452 (-)	15 823	511 (+)	488	247	2 748
<b>Mai</b>	11 814 (-)	12 621	657 (+)	565	183	1 303
<b>Juin</b>	10 325 (+)	9 103	254 (-)	258	179	573
<b>Juillet</b>	6 115 (-)	7 492	84 (-)	120	108	344
<b>Août</b>	4 995 (-)	7 334	122 (-)	150	110	0
<b>Septembre</b>	9 438 (+)	9 070	283 (-)	328	273	415
<b>Octobre</b>	10 060 (-)	12 304	673 (+)	575	171	456
<b>Novembre</b>	16 810 (+)	16 479	1 011 (+)	797	300	465
<b>Décembre</b>	14 746 (+)	12 930	965 (+)	627	198	302
<b>TOTAL</b>	<b>139 747 (-)</b>	151 899	<b>6 637</b>	5 649	<b>2 858</b>	8 576

Concrètement, pour le site internet [www.infogm.org](http://www.infogm.org), l'année 2011 a été une année relativement bonne. Le site « les

OGM en débat » a eu un peu plus de visiteurs qu'en 2010, mais le site « OGM et collectivité locales » a été très mal visité cette année. Il faut souligner qu'aucun travail particulier n'a été fait, le concernant.

### La boutique en ligne

Depuis 2007, plusieurs produits sont proposés sur notre boutique en ligne. Abonnements et dons de soutien en ligne y sont présentés, les deux étant reliés directement avec la partie institutionnelle du site Internet. La boutique contenait aussi, en 2011, onze dossiers thématiques publiés dans le journal bimestriel, seize brochures, quatre dossiers pédagogiques, douze DVD et cinq livres déjà proposés sur notre boutique en ligne. Ont également été ajoutés en 2011 :

- Brochure Inf'OGM sur les nouvelles techniques de manipulation du vivant
- Livre = Vélot, Christian : « OGM un choix de société »
- DVD Notre poison quotidien
- DVD : Severn, la voix de nos enfants

## 3. Politique de communication, promotion

### 3.1 Outils et actions

Les outils de communication établis en 2009 et 2010 (charte graphique, maquette du Journal, maquette des brochures, Vient de paraître... ont continué de servir au travail de l'association. Mais le départ d'Erika Langlois de l'association a conduit Inf'OGM à ne pas être dynamique dans ce domaine (le temps de travail disponible pour Erika sur ce volet n'était pas grand : deux jours / semaine maximum en fin de travail du fait du télétravail). Seul le travail de relation avec la presse a été maintenu par la mobilisation de chacun, ainsi que le travail sur internet. Internet a en effet permis une large diffusion d'information – un vecteur de communication et de promotion en soi - avec la publication de 36 alertes, le maintien du moteur de recherche unique des autorisations européennes, la mise à jour des FAQ juridiques... Un travail plus poussé sur deux réseaux sociaux a permis d'élargir encore le public de l'association.

En 2012, le poste occupé aujourd'hui par Erel a été maintenu sur le volet Promotion mais le travail de communication a été retiré, l'expérience d'Erika Langlois ayant montré qu'un tel poste était mal construit et donc peu efficace. La piste d'outils et de travail commun avec les VCI est toujours réfléchi bien qu'en suspens puisque dans l'attente des dîtes VCI.

### 3.2 Relations médias

Les relations avec la presse se sont très bien développées en 2011. Cela a permis de nombreuses reprises dans la presse et d'augmenter considérablement la visibilité de l'association.

Les journaux qui nous ont contactés sont : Témoignage chrétien, Lemonde.fr, Novéthic, le Monde, l'âge de Faire, Lyon Capitale, BioFutur, Basta mag, Rue89, Développement Durable magazine

Côté radios et télévision : service public sur France inter, Radio Libertaire, radio Ardèche, Radio Bresse, France Info, Terre à terre, France culture, France 2, France 3, Radio France Bleue Maine

Au niveau des thèmes, ce sont toujours les grosses actualités qui déclenchent des demandes de précisions de la part des journalistes : autorisation de la pomme de terre transgénique Amflora, moratoire français sur le MON810, décret « sans OGM », arrêté « Coexistence », plantes mutées, animaux nourris aux OGM et l'absence d'étiquetage, etc...

Comme précédemment, la plupart de ces prestations ont abouti à une citation dans le média, mais certains journalistes nous appellent juste pour préciser le contexte, comprendre les enjeux et nos informations sont alors "noyées" dans leur article, sans aucune citation qui n'en ressorte.

## 4. Interventions / Formations

### 4.1. Conférences

En 2011, l'équipe de salarié-e-s est intervenue à plusieurs reprises, réalisant deux fois plus d'interventions qu'en 2010 (18 contre 9). La plupart du temps, il s'agit d'interventions généralistes. Parmi les interventions plus spécifiques, on peut noter un sujet qui prend de plus en plus d'ampleur : les nouvelles techniques de manipulations génétiques (mutagenèse notamment). Enfin, à noter la présence d'Inf'OGM à trois rencontres organisées par Rés'OGM les 20, 21 et 22 octobre sur l'actualité juridique européenne.

<b>Janvier</b>	- la Roche sur Yon - Evry, programme QSEC - Le Mans, sur mutagenèse de Stop OGM 72	<b>Juillet</b>	
<b>Février</b>	- Paris, ciné débat AMAP 14ème - Thor	<b>Août</b>	
<b>Mars</b>		<b>Septembre</b>	- Palaiseau, devant le Conseil de Jeunes. - Nanclars (Charentes) Festival EcoLogik
<b>Avril</b>	- Clamart, ciné débat AMAP	<b>Octobre</b>	- Montpellier, cinéma Utopia, sciences en bobines FSC

	- Villeneuve Saint Georges, lycée Arago, programme QSEC"		- Rhône-Alpes, avec Rés'OGM Info. - Le Mans, Salon du livre, invité par StopOGM72.
<b>Mai</b>	- AG des Faucheurs à Angers. - Université de Jussieu.	<b>Novembre</b>	- Paris, salon Marjolaine. - Montpellier, auprès d'élèves ingénieurs Supagro - Angoulême, classes du lycées agricole d'Angoulême
<b>Juin</b>	- pour le Conseil général Pays de la Loire et Réseau cohérence sur l'étiquetage des aliments issus des produits nourris aux OGM. - Rennes pour les Faucheurs Volontaires. - Rennes, Forum FSC / RSP sur expertise - Poitiers, devant le tribunal lors du procès des FV.	<b>Décembre</b>	

Le total des recettes liées aux interventions en 2011 est de 4 147 euros.

## 4.2. Formations

### 4.2.1 Formation élus

Au cours de l'année 2011, Inf'OGM n'a pas animé de formations élus. Un travail en partenariat avec les groupes locaux et élus continue néanmoins. Fin 2011, l'annulation de la mesure d'urgence et clause de sauvegarde interdisant les cultures de maïs MON810 depuis 2008, a provoqué un regain d'intérêt pour les positionnements municipaux sur la question des OGM. Inf'OGM a également accompagné des communes sur leur projet d'arrêtés et vœux municipaux sur les OGM (commune du Thor et communes de Bretagne). En 2012, l'effort doit se poursuivre en partenariat avec les groupes locaux, auprès des collectivités locales pour relancer de nouvelles formations.

## 5. Veille juridique

Le travail de la veille juridique est co-dirigé par le Conseil d'administration d'Inf'OGM et un comité de pilotage de la veille juridique (CPVJ), composé de différentes structures nationales qui souhaitent bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement juridique dans le domaine des OGM (en 2011 ont cotisé totalement ou partiellement : Amis de la Terre, Agir pour l'environnement, ATTAC, Biocoop, Confédération paysanne, Greenpeace, FNAB, Nature & Progrès et l'UNAF).

En 2011, la veille juridique a suivi la mise en œuvre de la loi 2008 relative aux OGM par le biais de ses décrets et arrêtés d'application et a continué son travail sur les leviers d'action à l'échelle locale en matière d'OGM. Avec notamment l'actualisation de modèle de vœux et d'arrêté, relecture de Charte de parc naturel régionaux, en ce qui concerne l'introduction d'une clause d'interdiction de la culture d'OGM en leur sein (Charte du PNR des Monts de l'Ardèche).

La veille juridique suit également l'actualité foisonnante au niveau français et européen : modification du règlement 1829/2003 et mesure d'urgence française sur le maïs MON810. Ces différents dossiers sont toujours d'actualité en 2012, et feront toujours l'objet d'un suivi par la veille juridique.

Débuté en 2010 et se poursuivant en 2011, la veille juridique, accompagnée de son CPVJ, a travaillé sur la campagne « information et participation du public en matière d'OGM » (cf. paragraphe 7).

La mutualisation des veilles juridique est également un projet important de la veille juridique (cf. paragraphe 8).

## 6. Veille Afrique

En 2011, outre l'alimentation régulière de la liste de diffusion d'Inf'OGM sur l'Afrique, rien de particulier n'a eu lieu, par manque de temps et suite aux difficultés de la COPAGEN a monté un programme de travail sur le coton transgénique (cf. rapport d'activités 2010). Initialement, une enquête conjointe avec la Copagen était prévu sur les filières coton et les conséquences de l'introduction du coton transgénique sur ces filières.

## 7. Veille Asie

La Veille Asie, non pas au sens de projet mais de suivi de l'actualité, a continué de fonctionner.

Un suivi particulier des actualités en Inde a été fait. Ce pays est en effet, avec la Chine, un des pays majeurs dans le développement des PGM en Asie. Par le biais du suivi des actualités et enquêtes, plusieurs contacts ont pu être établis avec des membres de la société civile indienne.

Concernant la Chine, aucune porte ne s'est particulièrement ouverte pour permettre un suivi de l'actualité. Inf'OGM a été invité à donner une conférence en avril 2012 mais le congrès en lui-même (payant) s'est avéré, dans sa préparation, mobilisé peu de chinois. Un travail particulier devrait, idéalement et si les moyens le permettent, être relancé en 2012.

## 8. Mutualisation – Veille Citoyenne d'informations

### 8.1 Mutualisation des veilles juridiques du vivant

Depuis 2010, Inf'OGM participe à la mutualisation des veilles juridiques du vivant recoupant les trois thématiques OGM, semences et pesticides (en lien également avec les abeilles). Ces trois veilles doivent travailler ensemble pour étudier et anticiper les grandes évolutions communes à ces trois thématiques.

Inf'OGM encourage la création d'une veille pesticides et abeilles en fournissant un appui méthodologique, et en suivant avec l'aide de la veille semences (Réseau Semences Paysannes) la thématique pesticides et abeilles.

En 2011, sur ce projet de mutualisation des VJ, de nombreuses discussions ont eu lieu, mais le projet n'a pas avancé aussi rapidement que cela était initialement prévu. Il n'y a pas eu de recrutement salarié ou stagiaire, pour accompagner la veille pesticides et abeilles, mais les veilles OGM et semences en ont assuré la continuité. De nouvelles discussions à ce propos sont attendues en 2012, pour permettre l'avancée de ce projet.

Inf'OGM travaille également à la constitution d'un noyau de personnes expertes sur les trois thématiques.

## **8.2 Mutualisation et veilles citoyennes d'information**

Suite au colloque sur les veilles citoyennes d'information (voir rapport d'activité 2009), Inf'OGM a rêvé d'une mutualisation partielle du travail de ces veilles : réflexion sur notre rôle, nos méthodes de travail, nos modèles économiques... Mais un premier sondage parmi ces veilles a montré que si toutes trouvaient l'idée bonne, elles étaient débordées et ne pensaient pas prioritaire ce travail de mutualisation (même l'idée d'une liste électronique commune a été accueillie de façon frileuse).

Le CA d'Inf'OGM a donc décidé en 2011 de recentrer son action de tentative de mutualisation des veilles citoyennes autour de thèmes proches : pesticides, semences, OGM et abeilles. Fin 2011, les CA du Réseau semences paysannes (RSP) et d'Inf'OGM ont convenu la possibilité de mettre à disposition un mi-temps de salarié d'Inf'OGM au RSP pour monter une VCI semences. Un premier contrat sera signé sous peu pour trouver les financements nécessaires, puis, si les financements sont trouvés, un second durant un an pour monter cette veille semences.

## **8.3 PEUV**

La structure Pour l'Emergence d'une Université sur le Vivant, a associé Inf'OGM à ses travaux depuis 2009. Cette association s'est faite autour d'un projet concret, la formation sur les nouvelles techniques. L'objectif est pour Inf'OGM de fournir aux acteurs présents dans PEUV – qui sont demandeurs - un élément de compréhension des modifications du vivant. Inf'OGM a donc publié en 2011, une brochure sur les nouvelles techniques de biotechnologie aux éditions PEUV, dans la collection Emergence. Par ailleurs, Inf'OGM, par le biais d'administrateur et de salarié, a assisté au séminaire 2011 de PEUV sur les normes et le vivant. En 2012, Inf'OGM réfléchit à discuter avec PEUV de la possibilité d'intégrer cette dynamique, soit en tant que structure adhérente, soit en tant que structure adhérente et membre du Conseil d'Administration de PEUV.

## **9. Les campagnes Inf'OGM**

Depuis le séminaire Inf'OGM 2010, des campagnes sont menées par Inf'OGM. En 2011, Inf'OGM a ainsi travaillé sur le sujet de la transparence de l'information, un des objectifs de l'association ! Le travail fut mené à deux titres : transparence de l'information sur le sujet des PGM et le rôle de Veilles Citoyennes d'Informations dans la dynamique de transparence des acteurs publics.

### **9.1 Campagne sur la transparence de l'information**

La veille juridique d'Inf'OGM a participé à l'émergence d'une réflexion commune sur l'information et la participation du public aux décisions prises en matière d'OGM. Sept associations membres du Comité de pilotage (les Amis de la terre, Confédération Paysanne, la FNAB, Greenpeace, Nature & Progrès, Inf'OGM, l'UNAF) de la veille juridique ont souhaité co-signer un document présentant l'ensemble de leurs propositions et les présenter au député Pancher, en charge d'une mission sur la question.

Les échanges entre le député et les représentants du CPVJ ont donné lieu à un document de synthèse des propositions retenues par le Député. Ce document a fait l'objet d'une publication sur un blog, lequel présente les synthèses de l'ensemble des acteurs rencontrés par le député. Ce blog, <http://gouvernanceenvironnementale.wordpress.com/>, contient l'ensemble des propositions faites par Inf'OGM ainsi que le détail des propositions retenues par le député.

En ce qui concerne l'information et la participation du public dans le domaine des OGM, la question, qui initialement devait faire partie d'un projet de loi plus globale sur la gouvernance environnementale, a été évacuée dans une ordonnance. Il s'agit de l'ordonnance n°2012-8 (cf <http://www.infogm.org/spip.php?article4982>). La veille juridique d'Inf'OGM (les Amis de la Terre, la Confédération Paysanne, Inf'OGM, Nature & Progrès, UNAF) a participé à la consultation publique ouverte sur le projet de texte, lequel est désormais en vigueur.

### Propositions d'Inf'OGM sur la transparence de l'information sur les OGM

(Celles retenues par le député sont en gras)

- La dimension locale de la participation doit être mieux prise en compte au travers de la publication d'avis à consultation dans les journaux locaux, les lettres et bulletins d'information des communes et de la réalisation

- d'une enquête publique.
- **Les résultats de la consultation doivent être publiés, et l'autorité responsable de la décision doit justifier la non-prise en compte des remarques du public.**
  - L'intégralité des études sanitaires et environnementales sur les OGM doivent être accessibles au public. Ces données ne devraient pas être incluses dans les informations confidentielles et secrètes du produit en question, ou dans les données commerciales.
  - **Permettre la diffusion des données brutes des expérimentations fournies par les pétitionnaires dans les dossiers de demandes d'autorisation de dissémination d'OGM en milieu ouvert, sous forme utilisable (notamment sous forme de tableur comme Excel...), le plus largement possible.**
  - **Rendre publiques les informations dès qu'elles sont disponibles, communiquées trop tardivement elles s'avèrent très souvent inutiles.**
  - Les rapports sur les contaminations par des OGM doivent être correctement réalisés et respecter une périodicité précise et pertinente. Ils doivent porter sur l'ensemble des produits commercialisés, y compris les semences et les textiles.
  - **Ces rapports devraient être directement accessibles au public à partir du site [www.ogm.gouv.fr](http://www.ogm.gouv.fr) et cela concernerait les différentes autorités de contrôle. L'administration devrait également s'appuyer sur les contrôles des organismes certificateurs, qui disposent des données les plus nombreuses et les plus fines. Ces données devraient elles-aussi être accessibles sur le site.**
  - Un dispositif d'information en temps réel sur les contaminations issues d'OGM non autorisés devrait être mis en place à partir de ce même site.
  - **Le législateur doit se saisir de la question de la diffusion des informations émanant du Comité de surveillance biologique du territoire. Ces informations devraient être directement accessibles à partir du site [www.ogm.gouv.fr](http://www.ogm.gouv.fr).**
  - Garantir une plus grande transparence sur les OGM
    - a) libre accès aux données - proposition n°2 du Rapport Lepage : Il conviendrait de « *Créer, en application de l'article L. 124-1 du code de l'environnement, une obligation de mise à disposition en ligne, donc sans passer par la demande préalable obligatoire, de toutes les informations et données brutes dont dispose l'administration, l'accès à l'information s'effectuant de manière gratuite et avec une totale liberté d'accès sous la réserve évidente de l'utilisation à des fins commerciales de ces données, sans valeur ajoutée.* ». **Au niveau des OGM, ces données devraient être centralisées et mises en ligne sur le site [www.ogm.gouv.fr](http://www.ogm.gouv.fr).**
    - b) Libre expression en matière environnementale et **lanceurs d'alerte** : Il conviendrait de reprendre les propositions du rapport de Corinne Lepage et de la Fondation Sciences Citoyennes :
      - Rappeler que conformément à l'article 2 de la Charte de l'environnement, il existe un devoir général d'attirer l'attention des personnes compétentes sur des situations de risques sanitaires et environnementaux.
      - Modifier en ce sens le statut général de la fonction publique.

Pour aller plus loin : <http://www.infogm.org/spip.php?article4621>. Le résumé des propositions retenues par Bertrand Pancher est disponible : <http://gouvernanceenvironnementale.wordpress.com/144-2/frederic-jacquemart-infogm/>.

Par ailleurs, Frédéric Jacquemart et Frédéric Prat, pour Inf'OGM, ont profité de ces entretiens avec le député pour présenter le concept de Veille citoyenne d'information (VCI), et remettre personnellement un exemplaire du livre d'Inf'OGM édité par la Fph (OGM : la bataille de l'information). Ce fut pour Inf'OGM l'occasion de réunir à nouveau, pour ce rendez-vous, d'autres VCI ou assimilées : Robin des toits, Avicenn et Vivagora. Peu de nos propositions (voir ci-dessous) ont été retenues dans le doc final du député, mais l'une d'elle y figure en bonne place : donner un accès aux données brutes d'évaluation à tous les citoyens qui le souhaitent.

#### Propositions du collectif sur la transparence de l'information

(Celles portées par Inf'OGM sont soulignées et, celles retenues par le député en gras)

##### 1) Accès à l'information

- Indiquer au détenteur de l'information qu'il a une obligation de réponse. Il convient pour cela d'organiser les procédures.
- Renforcer l'étiquetage des produits quant à leur impact sur la santé et l'environnement.
- Dépasser l'aspect toxicité des produits pour installer une réelle gouvernance en amont.
- Mettre en place une mutualisation d'une partie des réserves parlementaires pour les attribuer aux veilles citoyennes, lesquelles accompagneraient les élus locaux sur les sujets environnementaux.
- Créer une ligne budgétaire au MEDDLT relative à la vigilance des informations fournies afin de développer la « robustesse » des informations est une bonne idée.

- Créer une instance garante pour les questions de santé/environnementales. Cet organisme serait garant de l'éthique environnemental avec un processus intégré.
- **Donner un accès aux données brutes d'évaluation à tous les citoyens qui le souhaitent.**

## 2) Concertation

- Faire intervenir les associations avant la prise de décision afin de questionner l'intérêt d'une nouvelle technologie quant à son utilisation par les citoyens et ses conséquences à la mise sur le marché en terme de santé et d'environnement.
- Ne pas placer la concertation uniquement dans le cadre d'internet.
- Intégrer un volet éthique aux projets de R&D en y associant les veilles citoyennes.
- Possibilité pour les veilles citoyennes de demander d'inscrire des études sur de la R&D

## 3) CLIS/CLIC

- Ouvrir les CLI à des projets technologiques à impacts environnementaux pour dépasser le cadre des PPRT.
- Élargir la mission des CLI à la vigilance coopérative
- Relier les CLI aux pôles de compétitivité pour d'intégrer les citoyens dans la recherche technologique.
- Intégrer les veilles citoyennes aux organismes d'expertises partagées.
- **Raisonner par famille technologiques et non plus par type de produit lors de la réglementation.**

## 4) Conférence de citoyens

- Développer les conférences de citoyens.
- Impliquer les citoyens, par des débats permanents.

## 5) Débat public sur les enjeux de sociétés

- Ouvrir la saisine de la CNDP aux parlementaires et au CESE.
- Ouvrir une ligne budgétaire spécialement dédié aux débats de société au sein de la CNDP.
- Doter la CNDP des instruments nécessaires à la bonne tenue des débats sur les questions technologiques

Un rapport final a été remis en février 2012 (<http://gouvernanceenvironnementale.files.wordpress.com/2012/02/rapport-c2ab-la-concertation-au-service-de-la-dc3a9mocratie-environnementale-c2bb.pdf>). A ce jour, le rapport de M. Pancher n'a pas donné le jour à un projet de loi sur les question de la gouvernance.

### 9.2 Campagne sur le site interministériel

Dans le cadre de sa mission de transparence des pouvoirs publics, Inf'OGM avait envisagé de mener une campagne sur le site interministériel [www.ogm.gouv.fr](http://www.ogm.gouv.fr), ceci après avoir constaté certaines lacunes ou biais dans son contenu. Un travail préalable de liste des améliorations à apporter au site a été réalisé par l'équipe Inf'OGM. Mais, faute de temps, ce travail n'a pas pu aboutir à l'envoi d'une lettre détaillée, dans laquelle serait identifiés les demandes d'Inf'OGM par constat des lacunes. Une telle lettre au gouvernement est effectivement indispensable, avant de lancer une campagne en tant que telle. Ce travail a été maintenu et sera mis en œuvre en 2012 par un bénévole membre du CA d'Inf'OGM.

### 8. Partenariats

Dans le cadre de ses projets, Inf'OGM continue amené à développer des partenariats plus précis avec divers acteurs. Ainsi, l'année 2011 a permis à Inf'OGM de consolider et enrichir ses contacts avec des acteurs intervenant au niveau européen, et notamment la Commission européenne.

Ainsi, concernant les acteurs politiques, Inf'OGM est destinataire des Communiqués de Presse de la DG Sanco, en charge du dossier OGM au sein de la Commission européenne. Ceci permet un suivi de l'actualité au plus proche. Par ailleurs, la DG Sanco répond régulièrement aux questions d'Inf'OGM et plusieurs contacts – notamment administratifs – ont régulièrement lieu, Inf'OGM assistant par exemple aux auditions organisées par la Commission européenne à Bruxelles.

Inf'OGM est bien sur toujours en contact avec plusieurs députés européens impliqués dans le dossier OGM ou souhaitant le suivre.

Au niveau français, les contacts avec le ministère de l'Environnement sont bons. A l'inverse, avec le ministère de l'Agriculture, les contacts, bien qu'en progrès, restent difficiles et Inf'OGM n'arrive pas, comme déjà indiqué dans le rapport d'activités 2010, à obtenir un contact fiable et régulier.

Enfin, Inf'OGM a accru ses liens avec les acteurs de la société civile travaillant sur le dossier OGM à Bruxelles. L'association est ainsi associée au suivi des dossiers et partage ses informations avec les autres acteurs. Ceci permet à Inf'OGM de traiter à un niveau de précision encore supérieur les actualités européennes.